

Le 40100
19/03/2009

SYSTEME GAINDE Phase 2 de la modernisation

Le Fonds pour le climat d'investissement en Afrique (Icf) a confirmé hier qu'il avait réussi à rationaliser le système d'administration des douanes du Sénégal, en annonçant la réussite de la première phase.

Le projet a déjà apporté des améliorations sensibles à l'environnement des affaires au Sénégal. En effet, l'efficacité du système d'administration des douanes a connu une nette amélioration, comme en témoigne la rapidité du traitement des documents, en augmentation de 30 %.

Avant l'intervention de l'Icf, le traitement des documents de pré-dédouanement prenait deux jours lorsqu'il faut actuellement compter seulement trois et sept heures. La mise en œuvre de cette deuxième phase se fera en deux étapes. D'abord, une connexion sera établie entre le système de pré-dédouanement Orbus et le système de dédouanement Gaindé, puis à l'échelle internationale. Ces solutions électroniques permettront à l'administration douanière et à l'autorité portuaire d'arriver à un service en continu 24 h/24 d'ici 2010. Selon les signataires du contrat Icf-Sénégal, cette seconde phase vise à réduire les délais de dédouanement, à une moyenne de seulement 9 jours au lieu de 18. Ce qui va permettre au système d'administration des douanes du Sénégal d'être sur un pied d'égalité que des pays tels que la France et l'Espagne, où il faut actuellement 9 jours pour les mêmes démarches.

Selon le directeur général de Icf M. Omari Issa, ce projet a déjà permis d'apporter des améliorations réelles et tangibles au système d'administration des douanes du Sénégal et donc de rehausser la réputation internationale du port de Dakar. Quant au directeur des douanes Jean-Jacques Nanga, il a dit tout l'intérêt qu'ils portaient au climat des affaires au Sénégal. Selon M. Nanga, ces solutions sont des options des hautes autorités de l'Etat et qu'ils feront tout pour mériter cette distinction et servir d'exemple dans le continent.

Pape S. DRAME

RECTIFICATIF

L'ambassadeur de France est Jean-Christophe Ruffin

Dans notre édition d'hier, relativement au lancement du Pafies II, nous avons malencontreusement nommé M. l'ambassadeur de France « Jean-Claude Ruffin » en lieu et place de « Jean-Christophe Ruffin » de son vrai nom. Nous nous excusons auprès de

En ouvrant les travaux, Mme Diédhiou a salué un instrument dont elle a loué la pertinence et les avantages pour le développement du tissu des Pme. Présenté comme « la meilleure alternative aux fonds propres et au crédit bancaire, face à la prédominance des ressources à vue dans la structure des dépôts essentiellement destinés au financement des besoins

Communautés rurales, motion du crédit-bai l'identification de la stimulation de l'offre su Ce qui suppose aussi ment et des services de à atténuer les risq l'investissement, une mission de l'Agence.

COOPERATION CANADIENNE

Le Sénégal dans le t

La revue annuelle conjointe du Programme de coopération entre le Sénégal et le Canada s'est tenue, hier, à Dakar, sous la présidence du ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, Abdoulaye Diop et de l'ambassadeur, Jean-Pierre Bolduc. Il s'agit d'une large concertation pour mieux évaluer le chemin parcouru.

Se félicitant de cet espace incontournable de dialogue fructueux entre nos deux pays, le ministre d'Etat a déclaré que : « cette rencontre nous offre encore une fois l'occasion de procéder à une évaluation conjointe de la mise en œuvre du programme de coopération 2002-2008 ».

Aussi, le ministre d'Etat a rappelé que le programme bilatéral de notre coopération qui a débuté en 1962 avec une contribution de 11.000 dollars s'est intensifié pour atteindre en 2008, 800 millions de dollars canadiens. En 2007-2008, a dit le ministre d'Etat, les décaissements ont atteint une valeur de 33,7 millions alors qu'ils se situaient

République du Sénégal
Ministère de l'Economie et des Finances
Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITES LOCALES

PADEC/PADELU

57, avenue Georges Pompidou - 4ème étage Dakar BP 23
Tél. 33 823.75.74. Fax : 33 842 33 72 ; E-mail : padelu@ors

AVIS D'ATTRIBUTION PROVIS

Appel d'offres N°F _PADEC/PADELU_01 : Achat d'un wagon

1. Référence de publication: N° F _PADEC/PADELU_01 ;
2. Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 22 janvier
3. Montant de l'offre retenue : 21 948 000 F CFA TTC po de l'appel d'offres;
4. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : 4 (SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE, ESPACE AUTOC SERA) ;
5. Nom et adresse de l'attributaire : SENEGAL L'AUTOMOBILE, Km 2,5 Bd du Centenaire de la C Dakar.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'alinéa 3 du Code des Marchés publics et ouvre le délai de recours auprès du Directeur Général de l'ARMP, en vertu de l'Article 10 du Code de Procédure de l'ARMP, puis d'un recours au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Office de la Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 87